



Le lundi 6 juin 2022

Réunion ordinaire du conseil d'administration

Ordre du jour

Réunion virtuelle, de 17 h à 19 h

1. Introduction et mot de bienvenue
2. Absences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 28 mars 2022
5. Rapport de la présidente
Recommandation
Que le conseil d'administration de PCO prenne connaissance du présent rapport pour information.
6. Coalition Fair Chances (présentation)
Recommandation
Que le conseil d'administration de PCO reçoive cette présentation et envisage de prendre l'engagement Fair Chances et de promouvoir l'engagement Fair Chances.
7. Suspension des prix PCO
Recommandation
Que le Conseil approuve ce rapport de suspendre les prix PCO pour 2022 pour donner au nouveau directeur exécutif le temps d'évaluer une nouvelle approche pour honorer les héros locaux dans un monde post-COVID.
8. Ajustements aux rapports du conseil concernant l'inclusion et la lutte contre le racisme, le bien-être mental et l'exploitation des forces du conseil
Recommandation
Que le conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa approuve l'approche proposée que chaque rapport futur au Conseil comprendra des sections qui détaillent les implications relatives à la lutte contre le racisme, les implications relatives au bien-être mental, et des suggestions sur la façon dont les forces du conseil peuvent être exploitées.

9. Rapport de la directrice générale

Recommandation

Que le conseil d'administration de PCO prenne connaissance du présent rapport pour information.

10. Prochaine réunion

Veillez noter que la réunion à huis clos se tiendra avant la réunion publique. Les points suivants seront discutés:

* Points à huis clos :

11. Personnel et éléments financiers

12. Levée de la séance

*Nota : Les points abordés à huis clos ne sont pas soumis aux audiences ni aux discussions publiques**